

Coopération décentralisée France - Côte d'Ivoire - Coopération technique entre la Ville de Man et la Ville de Besançon - Acquisition de divers matériels

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon s'est engagée depuis 1987 dans une opération de coopération décentralisée mise en place entre la Franche-Comté et la zone des montagnes à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Du 24 février au 6 mars 1990, trois ingénieurs de la Ville de Besançon se sont rendus sur place avec leurs collègues d'autres villes comtoises.

La coopération entre Man (100 000 habitants) et Besançon avait été définie, après les voyages des Élus Ivoiriens à Besançon et des Élus Bisontins à Man, comme devant porter sur les thèmes suivants :

- les ordures ménagères ;
- l'assainissement des rues et l'avenir du lac ;
- la reforestation des collines.

Il résulte des observations faites sur place par les ingénieurs bisontins qu'une aide technique de la Ville pourrait se mettre en place de la manière suivante :

- envoi d'outils et de petits matériels d'entretien pour la voirie, les espaces verts, l'assainissement, le parc à véhicules et l'atelier menuiserie qui seraient choisis dans les listes établies par les ingénieurs durant leur séjour ;

- formation des techniciens ivoiriens :

* par l'envoi de documentation sur les problèmes techniques des villes des pays en voie de développement.

Il est proposé au Conseil Municipal de souscrire aux propositions sus-énoncées et de voter un crédit de 100 000 F en vue de l'achat d'outils et de matériels, qui figurera au budget supplémentaire 1990, chapitre 940.32 / 633.32000.

M. TOURRAIN : Très souvent, lorsque j'étais parlementaire, j'avais l'occasion d'entendre parler de l'aide que la France pouvait apporter aux pays pauvres et notamment aux pays africains avec lesquels elle avait eu, enfin sur lesquels elle avait exercé sa tutelle.

Je pense que ce genre d'opération devrait être généralisé, nous en avons trois actuellement en cours, Douroula, la Roumanie et la Ville de Man, ce n'est déjà pas mal ! Je pense qu'on donne là, l'exemple et c'est une chose qu'il faudrait souligner assez fortement car je crois que la coopération de villes françaises ou de bourgs français à villages ou à villes africaines est une excellente chose, c'est là que le travail se fait véritablement, et l'on ne pourra pas dire que ça passe dans les poches des potentats locaux. Je crois que c'est une chose qu'il faudrait souligner avec force.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : La parole est à Mme KUNSTLER qui suit ces opérations.

M. TOURRAIN : Qui est notre ambassadrice.

Mme KUNSTLER : Je suis vraiment ravie de vous entendre Monsieur TOURRAIN, car ces dossiers-là sont déjà passés plusieurs fois au Conseil Municipal et jusqu'à présent vous aviez toujours été très hostile, en particulier sur le dossier de Man, parce que je crois que vous n'aviez jamais écouté ce que j'expliquais et ce que nous voulions faire. Je crois que le dossier pratique arrive et là, vous avez compris. (rires)

M. TOURRAIN : Je réponds tout de suite !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Monsieur TOURRAIN est lui aussi ravi.

M. TOURRAIN : Pas du tout par l'explication donnée par Mme KUNSTLER. Madame, Monsieur le Maire, il se trouve que ces pays je les connais pour y être resté longtemps et je sais comment se pratiquent les choses. J'ai craint un moment donné que ce genre de déplacement camoufle des déplacements touristiques, je ne l'ai pas caché d'ailleurs, je l'ai dit, mais c'est la première fois qu'on me présente un rapport qui est clair, qui indique ce que l'on veut faire, jusqu'ici, on était dans le flou artistique qui entoure certains projets municipaux, voilà !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Jean BOICHARD, qui connaît bien la région aussi.

M. BOICHARD : Je dirai que tout le monde doit être rassuré parce qu'il s'agit d'une coopération un petit peu différente des autres, c'est une coopération décentralisée, c'est-à-dire qu'elle se fait directement par contacts entre les villes qui participent, c'est-à-dire les six ou sept villes de notre région de Franche-Comté et des villes de Côte d'Ivoire. J'ajouterai pour nos collègues de l'Opposition que cette idée ne peut que leur être agréable car je crois qu'elle a été lancée par le regretté Edgar FAURE.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est vrai et c'est une coopération effectivement qui est sur le plan régional, fort intéressante d'ailleurs.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.